



INFORMATIONS / SERVICES

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Le service d'accueil périscolaire reprend à partir du **lundi 4 septembre** au foyer socioculturel, les lundi, mardi, jeudi, vendredi : de **7h30 à 8h30**, de **12h00 à 13h30** et de **16h00 à 18h30**.

Pour l'accueil des enfants le matin, il est rappelé qu'une inscription est obligatoire **48 heures à l'avance**.

Les dossiers d'inscription sont à retirer auprès de **Mme Christelle CUNTZ**

☎ **06 74 77 96 35**

✉ ranguevaux.periscolaire@laligue57.org

DÉCHÈTERIE DE HAYANGE

En raison de travaux de requalification et d'extension, la déchèterie communautaire de Hayange sera fermée à compter du **lundi 4 septembre** pour une durée d'environ 6 mois.

Les habitants sont invités à se reporter sur les déchèteries de Florange et d'Algrange.

BALAYAGE DES RUES

La prochaine tournée de balayage des rues aura lieu le **lundi 11 septembre** au matin.

Merci aux automobilistes de libérer à cette date les trottoirs et caniveaux des véhicules en stationnement.

CONSEILLER NUMÉRIQUE

Morgane Gworek, conseillère numérique du Val de Fensch reprend ses permanences à partir de 14h et ateliers à partir de 14h30 à compter du **lundi 4 septembre** au foyer socioculturel.

Vous trouverez en feuillet ci-joint le planning de septembre.

FÊTE DU SPORT

Rappel : la Fête du sport est organisée le **dimanche 3 septembre** à la zone de loisirs du Fond Champ de Berger ; rendez-vous sur place à partir de 13h45 pour les inscriptions.

Les épreuves sont réservées aux enfants **âgés entre 5 et 11 ans** domiciliés ou scolarisés sur la Commune.

Comme chaque année, les jeunes du village sont attendus nombreux.

PISCINES

En réponse à des questions régulièrement posées, la direction des finances publiques communique :

« Une piscine doit être déclarée dans les trois mois qui suivent son achèvement si elle fait plus de 10 m², est enterrée ou semi-enterrée, et n'est pas démontable ».

Des critères qui paraissent simples, et exemptent en principe de l'impôt tout bassin « temporaire », non fixé au sol, et démontable.

Mais attention : toute piscine hors sol n'est pas automatiquement exclue de l'imposition.

En effet, « une piscine hors sol, à structure en bois ou rigide, même si elle ne comporte aucun élément de maçonnerie au moment de la pose, si elle ne peut être déplacée sans la démolir, constitue un élément d'agrément bâti formant une dépendance qui doit être prise en compte pour la taxe foncière ».

Concrètement, si votre bassin ne peut pas être déplacé, enlevé ou démonté sans être « démolé », vous devrez bien payer une taxe foncière.

Cela vaut également pour les piscines si leur installation « a nécessité des travaux de creusement ou de renforcement, ou qui sont entourées d'une margelle ou terrasse », au motif « qu'elles ne peuvent pas être déplacées facilement ».

TRAVAUX

Le mois de septembre sera marqué par plusieurs chantiers :

- le passage en leds des luminaires d'éclairage public des rues de Morlange et de la Raide Côte ;
- la remise en état du jardin de la Gringue ;
- le lancement des travaux de requalification du nouveau cimetière rue de Neufchef.

Les habitants et usagers du domaine public sont invités à faire preuve de prudence à l'approche des chantiers et à être compréhensifs pour les désagréments temporaires occasionnés par ces travaux.

THÉÂTRE

Le dimanche 24 septembre à 15h30, la Commune vous invite au foyer socioculturel pour une pièce de théâtre présentée par la Compagnie «Scie des Ama'tueurs».

Synopsis : *"Les vacances commencent mal pour Mme Marescal. Son mari a loué un appartement qui n'est pas vraiment à son goût, et sa belle-sœur s'impose..... "*

Venez vous détendre et passer un après-midi de rires au foyer socioculturel « Lucien Perera ».

Entrée gratuite, participation au chapeau en fin de spectacle.

INFORMATIONS ASSOCIATIVES

VIDE-GRENIERS

Voici les dispositions prises à l'occasion du vide-greniers organisé le **dimanche 10 septembre** par la Maison Pour Tous :

- le stationnement des véhicules sera interdit dans les rues de Neufchef, St Barthélémy et place de la République **du samedi 9 septembre 19h au dimanche 10 septembre 20h.**
- la circulation de tous les véhicules sera interdite le **dimanche 10 septembre de 5h à 20h dans ces mêmes rues.**

Merci de votre compréhension.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le **dimanche 24 septembre à 10h** est programmée à la salle Jean-Pierre PIPERAUX, l'assemblée générale de l'association « Maison pour tous ».

Toute la population est conviée à participer à cette assemblée générale, qui sera clôturée par un verre de l'amitié.

U.S RANGUEVAUX

Le Club recrute pour les équipes de football en catégories U7 et U9 pour la saison 2023-2024. Cela s'adresse aussi bien aux filles qu'aux garçons âgés de 5 ans et plus.

Pour tous renseignements, merci de vous adresser à M. Alain KELLER, Président (03.82.57.00.45)

FÊTE DU TENNIS

Le Tennis Club de Ranguevaux vous convie à sa fête traditionnelle qui se déroulera le **dimanche 1^{er} octobre à partir de 11 h** au Fond Champ de Berger.

Durant cette journée, les jeunes recrues pourront passer leurs balles.

Des petits matchs seront organisés ainsi qu'un goûter pour les enfants et un apéritif dînatoire à l'issue de la manifestation.

L'ensemble du comité compte sur votre présence à tous afin d'offrir à ses inscrits une belle journée sportive.

JOURNÉES DU PATRIMOINE

A l'occasion des journées européennes du patrimoine, les **16 et 17 septembre**, l'église Saint Barthélémy et la chapelle du « Bon Dieu de Pitié » seront ouvertes au public de **10h à 18h** ; la verrière « Art Nouveau » en mairie sera ouverte au public de **10h à 18h**.

Entrée Libre.

L'association « Mon Village » ouvrira également son musée lorrain **samedi 16 et dimanche 17 septembre de 10h à 12h et de 14h à 18h**. Vous pourrez y consulter les archives et faire partager vos connaissances et souvenirs du village.

INFORMATIONS PAROISSIALES

Messe :
- **Samedi 30 septembre 18h00**

EXPOSITION

Lucien PERERA aurait 100 ans
La vie d'un enfant du village



RANGUEVAUX

Samedi 16 et Dimanche 17 Septembre 2023

Salle sociaux culturel
Lucien PERERA



Horaire d'ouverture

10h00 12h00

14h00 18h00

Durant les Journées du patrimoine

Le musée sera ouvert durant ces deux jours
aux mêmes horaires que l'exposition



Planning des ateliers numériques

Ranguevaux - Automne 2023

Permanence au **foyer de Ranguevaux**, tous les **lundi** de **14h à 17h**.

Le nombre de places est limité à 6.

Pour s'inscrire : par téléphone au **07 65 76 67 12**, par mail à l'adresse **morgane.gworek@conseiller-numerique.fr**, ou sur le site **rdv-aide-numerique.fr/org/3211**

04

Retour sur les bancs de l'école (atelier de révision)

La rentrée, c'est le moment idéal pour faire quelques petites révisions !

09

Qu'il s'agisse de gérer ses notifications, de revoir l'ouverture et la fermeture de ses applications, de se réapproprier les gestes du tactile ou encore de corriger certains paramètres de son téléphone, cet atelier vous propose de revoir et de consolider vos acquis pour repartir sur de bonnes bases.

14h30**11**

QR Code et scanner sur smartphone et tablette

Si on vous a déjà demandé de scanner un QR Code, ou d'envoyer un document papier par mail, et que vous n'avez pas su comment faire, cet atelier est pour vous ! Découvrez les outils qui transforment votre smartphone en scanner, pour lire ces fameux codes-barres carrés, ou bien pour numériser un document papier.

09**14h30****18**

Le numérique, c'est plus écologique ?

Pour remplacer le papier, ou réduire les déplacements en voiture, le numérique est souvent présenté comme une solution plus écologique... mais est-ce vraiment le cas ? Cet atelier vous invite à réfléchir à vos pratiques numériques, et à découvrir leurs impacts sur l'environnement. Quelques conseils pour réduire votre consommation vous seront également fournis.

09**14h30****25**

Lire et envoyer des mails

Incontournable avec la dématérialisation des démarches administratives, le mail a aujourd'hui pratiquement remplacé les courriers dans la boîte aux lettres.

09

Pour ne pas se sentir perdu(e), il est donc indispensable de savoir lire ses mails, mais aussi d'en envoyer. Cet atelier vous apprend à gérer votre boîte mail, afin que vous soyez autonome dans vos démarches en ligne.

14h30**02**

Prendre un rendez-vous médical sur Doctolib

Cet atelier requiert de posséder un compte Doctolib.

10

De plus en plus de professionnels de santé utilisent le site et l'application Doctolib pour la prise de rendez-vous médicaux. Cet atelier suit toutes les étapes pour la prise de rendez-vous, et vous explique également comment faire pour les gérer et les annuler.

14h30

AU PLACARD !

Une adaptation du texte
de Terence Tarpin



Par la
S'Cie des Ama'tueurs

Le dimanche 24/09/2023
Foyer Socio-Culturel
Lucien Pérrera
A 15h30

OÙ FAIRE GARDER MON ENFANT SUR LE VAL DE FENSCH ?



Vous cherchez un mode de garde pour votre enfant de 0 à 6 ans ? Le Relais Petite Enfance du Val de Fensch « La Luciole » à Hayange peut vous conseiller et vous aider à trouver la solution de garde la plus adaptée à vos besoins et à ceux de votre enfant, aussi bien en accueil individuel que collectif.

Accueil gratuit sur rdv : 03 82 53 31 37 ou ramlaluciole@agglo-valdefensch.fr



L'ASSISTANT MATERNEL AGRÉÉ

L'assistant maternel accueille à son domicile les enfants qui lui sont confiés par les parents. Pour trouver un assistant maternel, rendez-vous :

au **Relais La Luciole** à Hayange (listes de professionnels, aides et conseils sur les démarches administratives) : 03 82 53 31 37

sur le site de petites annonces gratuites **Trouver un Assistant Maternel (TAM)**, proposé par la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch. Vous y trouverez des annonces d'assistants maternels habitant le territoire et ayant des places disponibles : www.tam.cavf.fr

sur le **formulaire Mon Offre emploi-Accueil (MOEA)**, pour communiquer facilement et gratuitement au Relais La Luciole vos besoins de garde. Votre offre sera ensuite transmise anonymement aux assistants maternels. Le Relais vous mettra en relation avec le ou les professionnels pouvant répondre à vos besoins. Formulaire disponible en contactant le Relais La Luciole et sur : www.moea.cavf.fr

dans les deux **Maisons d'Assistants Maternels (MAM)** du territoire, en fonction des places disponibles :

- Hayange - Le Château des petits trésors
09 53 47 46 62 - mam.lechateaudespetitstresors@gmail.com
- Florange - Baby Academy
09 82 26 97 04 - sandveroacademy@gmail.com
- Uckange - Les P'tits loupiots
mamlesptitsloupiots57@gmail.com



Les + de l'assistant maternel :

- ✓ Cadre familial sécurisant pour le jeune enfant.
- ✓ Trouver un professionnel pouvant répondre à vos propres besoins (horaires, exigences liées à un emploi, proximité du domicile de l'assistant maternel...).



320 assistants maternels exercent sur le Val de Fensch



2 outils en ligne pour rechercher un assistant maternel : www.tam.cavf.fr et www.moea.cavf.fr



4 le nombre maximum d'enfants accueillis simultanément par l'assistant maternel (selon l'agrément)

LES STRUCTURES D'ACCUEIL COLLECTIF DU JEUNE ENFANT

Les multi-accueils et les micro-crèches accueillent des enfants de moins de 6 ans à temps complet ou partiel, à titre régulier, occasionnel ou en urgence. Pour pré-inscrire votre enfant, déposez un dossier de pré-inscription auprès de chaque structure souhaitée, **indépendamment de votre commune de résidence** et en indiquant un ordre de priorité. Attention, ce dossier ne vaut pas inscription définitive. Les dossiers de pré-inscription sont disponibles sur : www.agglo-valdefensch.fr, rubrique vie pratique / petite enfance. Le territoire du Val de Fensch compte 10 structures publiques pouvant accueillir votre enfant :

- Algrange - Micro-crèche **Les Petits pandas** (10 places)
03 82 84 51 00 - algrange1@la-maison-bleue.fr
- Fameck - Multi-accueil **Les Petits Hérissons** (39 places)
ouverture le 05 juin 2023
03 54 65 81 67 - herissons@alys.fr
- Fameck - Multi-accueil **Le Rêve Bleu** (50 places)
03 82 58 49 77 - ma.revebleu@orange.fr
- Florange - Multi-accueil **Les Minipouss** (35 places)
03 82 59 07 27 - sma-lamoisson@orange.fr
- Hayange - Multi-accueil **La Maison des Doudous** (55 places)
03 82 85 33 51 - maison-des-doudous@agglo-valdefensch.fr
- Knutange - Micro-crèche **3 Petits Chats** (10 places)
03 82 86 38 08 - knutange1@la-maison-bleue.fr
- Neufchef - Micro-crèche **La Souris Verte** (10 places)
09 61 62 69 24 - neufchef1@la-maison-bleue.fr
- Nilvange - Multi-accueil **Les Petits Patapons** (38 places)
09 62 67 12 54 - nilvange1@la-maison-bleue.fr
- Serémange-Erzange - Multi-accueil **La Pommeraie** (25 places)
03 82 82 31 63 - lapommerai@csc-seremange-erzange.fr
- Uckange - Multi-accueil **Les Petits Pas** (40 places)
03 82 86 26 62 - csc.multi@orange.fr



Les + de la crèche :

- ✓ Structure adaptée aux besoins des enfants, avec des activités en fonction de leur âge.
- ✓ Sociabilisation et épanouissement des enfants sous la responsabilité de professionnels de la petite enfance.
- ✓ Possibilité d'accueil à temps partiel et occasionnel.



10 structures d'accueil collectif sur le territoire



Tarif réglementé par la CAF en fonction des revenus de l'année n-2

LES GARDES D'ENFANTS À DOMICILE



Les gardes d'enfants à domicile sont des personnes qui **interviennent directement à votre domicile** pour garder votre (ou vos) enfant(s). À ce titre, la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch soutient le dispositif « **Taties à toute heure** », porté par l'association ALYS : contact@alys.fr - 03 87 34 43 43. Vous pouvez également employer directement un garde à domicile ou passer par un prestataire, qui s'occupera des démarches administratives et du recrutement de l'intervenant.

La Communauté d'Agglomération du Val de Fensch a conçu un guide de la Petite Enfance. Vous pourrez y retrouver des informations pratiques sur les modes de garde, les démarches administratives (notamment sur les allocations) mais aussi des services aux parents et des propositions d'activités pour les tout-petits. **Ce guide est à télécharger gratuitement sur : www.agglo-valdefensch.fr.**

